



# LE REFLET MUNICIPAL

MAI 2019

## COURRIER DU MOIS

Revenu Québec: Remboursement T.V.Q. sur 6 mois : 5 427,84 \$.

Min. Économie et Innovation Pierre Fitzgibbon : Récépissé de la résolution de notre municipalité ayant trait au service demandé IHV et couverture cellulaire sur notre territoire et objectifs du gouvernement à cette fin.

Agence financement 911: Versement de 12 000 \$ pour un soutien financier de préparation aux sinistres.

Min. Infrastructure, Collectivités François-Philippe Champagne: En 2019, un supplément de 2,2 milliards de dollars sera fourni au Fonds de la taxe sur l'essence et un financement fédéral additionnel de 504 040 826 \$ sera mis à la disposition du Québec pour les infrastructures municipales.

Min. Aff. Mun.: Semaine de la municipalité du 8 au 14 septembre, invitation à tenir des activités.

Les Ritournelles (gymnastique): Demande d'une implication financière pour aider le club de gymnastique et visibilité de notre municipalité dans le livret de spectacle.

Min. Transports: Avis que des travaux de remplacement du platelage pour la structure du Pont rang Price seront effectués à l'été 2019.

Louis Filteau M.R.C. Mékinac: Rappel du Ministère des Transports qu'il est interdit de placer des radars pédagogiques sur une route du M.T.Q. sans sa permission.

Philippe Dufresne: Avis de démission de ses fonctions de président de l'organisme *Les Incroyables comestibles* et Mme Lise Lévesque assurera l'intérim jusqu'à la fin 2019.

Corp. Transport adapté Mékinac: Rapport annuel de l'année 2018.

Les Fleurons du Québec Isabelle Bonin: Rencontre le 10 avril dernier à la M.R.C., avec le conseil des maires, pour expliquer le programme des Fleurons.

CIUSSS, MRC Mékinac: Demande d'adhésion au protocole d'entente sur la collaboration entre les organisations et les acteurs pour les situations d'insalubrité dans les habitations.

MAPAQ: Remboursement taxes municipales MAPAQ chèque de 148 771,40 \$.

Min. Sécurité publique: Programme d'indemnisation et d'aide financière (inondations).

Gens de terre, saveurs Mauricie: Remerciements pour le soutien financier de la municipalité à la tenue du Gala.

Anne-Marie Denis: Demande pour le prêt gratuit de la salle municipale et du réfrigérateur pour la journée *Les petits entrepreneurs* de St-Adelphe.

Les Journées de la Culture: Les 27, 28 et 29 septembre 2019, invitation à tenir des activités.

Mun. d'Hérouxville: Demande d'appui visant à bonifier le programme de subvention du gouvernement pour venir en aide aux victimes de la mэрule pleureuse.

Société historique: Demande d'un support financier pour la réalisation d'activités à la Fête nationale.

RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN MAI 2019  
ON PEUT CONSULTER LES PROCÈS-VERBAUX SUR LE SITE WEB [www.st-adelphe.qc.ca](http://www.st-adelphe.qc.ca)  
OU À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (COPIE PAPIER)

**Départ de l'employé municipal-journalier, remerciements à monsieur Christian Trudel**

**CONSIDÉRANT** que M. Christian Trudel, employé municipal-journalier, a quitté officiellement ses fonctions le 31 décembre 2018 pour une retraite;

**CONSIDÉRANT** que M. Trudel a été à l'emploi de la Municipalité de Saint-Adelphe pendant 8 ans;

**CONSIDÉRANT** que M. Trudel a toujours accompli ses tâches avec empressement et a travaillé de façon consciencieuse, dans le meilleur intérêt de la municipalité;

**CONSIDÉRANT** que M. Trudel a toujours fait preuve d'une grande disponibilité, d'un sens des responsabilités et d'un bel esprit d'initiative dans son travail;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité:

Que la Municipalité de Saint-Adelphe souligne la contribution et le dévouement de M. Christian Trudel au sein de son organisation municipale et le remercie pour le travail de qualité effectué dans l'exercice de ses fonctions et ce, au cours des années où il a été à l'emploi de la susdite municipalité, pour le mieux-être de notre population.

Que les membres du conseil lui souhaitent une retraite vécue auprès des siens, dans la quiétude et le bonheur.

Adopté

• **Félicitations à Madame Marie-Noëlle Roberge pour sa participation au marathon de Boston**

**CONSIDÉRANT** que Madame Marie-Noëlle Roberge résidente de notre municipalité, a relevé à nouveau le défi cette année avec une participation au 123<sup>e</sup> Marathon de Boston qui s'est tenu en avril, accompagnée d'adeptes de la course à pied, membres du Club Milpat;

**CONSIDÉRANT** que ce marathon attire 500 000 spectateurs à chaque année, ce qui en fait un événement sportif de grande importance ;

**CONSIDÉRANT** que Mme Roberge a franchi la ligne d'arrivée avec un temps de 3h38 :54, après avoir parcouru 42,2 km, ce qui représente une excellente performance sportive;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe adresse ses meilleurs compliments et ses sincères félicitations à Madame Marie-Noëlle Roberge, ambassadrice de la Mauricie et de notre municipalité pour ce bel exploit réalisé à nouveau cette année au marathon de Boston.

Adopté

- **Reddition des comptes pour la compensation de 150 502 \$ versée en 2018 par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité de Saint-Adelphe.**

- **Résolution pour entériner la réalisation et les coûts des travaux faits en urgence concernant le changement d'un ponceau sur le rang Price et deux ponceaux sur le rang St-Pie, puisqu'ils étaient défoncés et auraient pu s'avérer dangereux pour la conduite automobile.**

- **Commandite de 50 \$ versée au Club de gymnastique Les Ritournelles qui offre des services aux municipalités régionales dont celle de St-Adelphe, pour l'aider à poursuivre son développement et à former des entraîneur(e)s, à acquérir du matériel et à aider à l'organisation du spectacle annuel. Qu'en échange, le Club Les Ritournelles verra à faire une visibilité de notre municipalité dans le livret du spectacle qui aura lieu le 2 juin prochain, ainsi que sur le site Web du Club.**

**RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN MAI 2019 (SUITE)**

**Départ du Directeur général de la M.R.C. de Mékinac – remerciements à M. Claude Beaulieu**

**CONSIDÉRANT** que M. Claude Beaulieu, directeur général de la M.R.C. de Mékinac, a informé les municipalités membres de cette M.R.C. qu'il quittera officiellement ses fonctions le 15 mai 2019 pour une retraite;

**CONSIDÉRANT** que monsieur Beaulieu a été à l'emploi de la M.R.C. de Mékinac pendant 31 ans, au service de dix municipalités et de leurs citoyens;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe adresse de très chaleureux remerciements à Monsieur Claude Beaulieu pour le travail considérable qu'il a réalisé avec professionnalisme au cours des 31 ans où il a été à la barre de la M.R.C. de Mékinac, à titre de directeur général.

Que les membres du conseil lui souhaitent une retraite heureuse et passionnante.

Adopté

**Félicitations au nouveau conseil de direction de la Société d'histoire de St-Adelphe inc.**

**CONSIDÉRANT** que la Société d'histoire de Saint-Adelphe inc. tenait son assemblée générale annuelle le 6 mai dernier et que les membres ont procédé à l'élection de nouveaux administrateurs(trices);

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe adresse de sincères félicitations au nouveau Conseil de direction élu au sein de la Société historique de St-Adelphe, représenté par M. Jacques Thiffault président, M. Clément Gagnon vice-président, Mme Bernita Tétreault 2<sup>e</sup> vice-présidente, Mme Line Trudel secrétaire-trésorière, Mesdames Huguette Asselin et Diane Francoeur administratrices, ainsi que M. Claude Thiffault, administrateur.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe souhaite à chacun et chacune des vœux de franc succès dans l'exercice de leurs fonctions respectives. Adopté

- Ouverture de soumissions le 1<sup>er</sup> mai 2019 à 11 h, à l'hôtel de ville de St-Adelphe, pour : Entretien des terrains municipaux (tonte) et arrosage des fleurs et aménagements floraux.

NOM :	Année	MONTANT	T.P.S.	T.V.Q. =	TOTAL
Jean Rousseau	2019 :	14 679,84 \$	Nil	Nil =	14 679,84 \$
Jean Rousseau	2020 :	14 973,34 \$	Nil	Nil =	14 973,34 \$
Jean Rousseau	2021 :	15 272,64 \$	Nil	Nil =	15 272,64 \$
<b>GRAND TOTAL 3 ANS =</b>					<b>44 925,82 \$</b>

NOM :	Année	MONTANT	T.P.S.	T.V.Q. =	TOTAL
Pierre Buisson	2019 :	13 525 \$	Nil	Nil =	13 525,00 \$
Pierre Buisson	2020 :	13 645 \$	Nil	Nil =	13 645,00 \$
Pierre Buisson	2021 :	13 740 \$	Nil	Nil =	13 740,00 \$

- Acceptation de la soumission de M. Pierre Buisson pour l'entretien des terrains municipaux (tonte) et l'arrosage des fleurs et des aménagements floraux sur une période de trois ans 2019, 2020 et 2021.

Année 2019 : 13 525 \$;    Année 2020 : 13 645 \$;    Année 2021 : 13 740 \$.

- Appui à la Municipalité d'Hérouxville dans sa demande faite au gouvernement du Québec de bonifier le Programme d'intervention résidentielle – mэрule pleureuse, administré par la Société d'habitation du Québec (SHQ), compte tenu que les victimes de ce champignon ne peuvent obtenir de réclamation de leur assureur puisque les compagnies d'assurance ne couvrent pas ce type de sinistre.

Qu'une copie de la résolution soit transmise à Madame Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, à madame Sonia Lebel ministre de la Justice et députée de Champlain, ainsi qu'à la Municipalité d'Hérouxville.

**RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN MAI 2019 (SUITE)**

- **Remerciements à Monsieur Philippe Dufresne pour sa très généreuse contribution à l'organisme Les Incroyables comestibles**

**CONSIDÉRANT** que Monsieur Philippe Dufresne a informé la municipalité qu'il quittait l'organisme Les Incroyables comestibles;

**CONSIDÉRANT** que dès la fondation de l'organisme à Saint-Adelphe, Monsieur Dufresne a mis à contribution le meilleur de ses compétences et a fourni une présence de tous les instants pour assurer le grand succès que connaît ce mouvement chez nous, et qui vise à promouvoir l'agriculture urbaine pour en partager les récoltes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe exprime sa sincère gratitude et sa profonde reconnaissance à Monsieur Philippe Dufresne pour le travail de grande qualité qu'il a réalisé au sein de l'organisme Les Incroyables comestibles. **Adopté**

- **Vœux de Bonne chance à Madame Laurianne Bacon dont la candidature a été soumise parmi les finalistes aux Prix Mauriciennes d'influence**

**CONSIDÉRANT** que la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM) invitait, pour sa 5<sup>e</sup> édition, les municipalités, les organismes et les citoyens à présenter des candidatures de femmes s'impliquant dans leur communauté, pour le prix Mauriciennes d'influence qui sera remis lors d'un gala qui aura lieu le 23 mai prochain à Shawinigan;

**CONSIDÉRANT** que l'initiative Les Mauriciennes d'influence vient mettre en lumière les femmes qui s'impliquent dans leur communauté;

**CONSIDÉRANT** que le comité de sélection a dévoilé les noms des candidates finalistes en nomination pour ce gala, et qu'une de ces candidates réside dans notre municipalité;

**CONSIDÉRANT** que madame Laurianne Bacon a été sélectionnée parmi les nommées dans la catégorie Arts, culture, loisirs, tourisme et sports;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité:

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe souhaite la meilleure des chances à Madame Laurianne Bacon finaliste aux Prix Mauriciennes d'influence qui aura lieu à Shawinigan, le 23 mai 2019. **Adopté**

- **Félicitations au nouveau Conseil de direction de la FADOQ St-Adelphe**

**CONSIDÉRANT** que le Club FADOQ de Saint-Adelphe a tenu son assemblée générale annuelle le 17 avril dernier et qu'un nouveau conseil de direction a été élu;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité:

Que la Municipalité de Saint-Adelphe adresse de sincères félicitations au Conseil de direction élu au sein de la FADOQ de St-Adelphe, représenté par Mesdames Bernita Tétrault présidente, Lise Veillette secrétaire-trésorière, Danielle Boulanger-Labranche administratrice, Yolande Charest administratrice, ainsi que Messieurs Roger Drouin, vice-président et Michel Méthot, administrateur.

Que la Municipalité souhaite à chacune et à chacun des vœux de franc succès dans l'exercice de leurs fonctions respectives.

Que la Municipalité remercie M. Bernard Campeau président sortant, pour sa contribution soutenue au bon fonctionnement du Club, au cours des dernières années.

**Adopté**

- **Approbation du protocole d'entente de collaboration entre les différentes organisations et les autres acteurs pour les situations d'insalubrité dans les habitations sur le territoire de la MRC de Mékinac. Que M. le maire Paul Labranche, et M. le directeur général Daniel Bacon soient autorisés à signer ledit protocole pour et au nom de la municipalité de Saint-Adelphe.**

**RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN MAI 2019 (SUITE)**

**Hommage à M. Léon Gagnon de la Ferme L & J Gagnon pour le prix remporté au Gala Gens de Terre & Saveurs**

**CONSIDÉRANT** la remise de prix décernés lors du dernier Gala Gens de Terre & Saveurs où 24 entreprises et entrepreneurs étaient mis en lumière dans 11 catégories;

**CONSIDÉRANT** le prix remporté par M. Léon Gagnon de la Ferme L & J Gagnon dans la catégorie « Agriculteur d'exception »;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité se joigne à l'Organisation du Gala Gens de Terre & Saveurs de la Mauricie pour souligner l'hommage rendu à Monsieur Léon Gagnon de la Ferme L & J Gagnon avec le prix qui lui a été décerné lors du Gala tenu par l'U.P.A. en avril 2019.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe lui adresse de sincères félicitations pour sa contribution dynamique au sein d'une entreprise agricole de chez nous.

**Adopté**

- **Demande au Ministère des Transports du Québec afin de classer le tronçon de la route reliant St-Adelphe à St-Ubalde, route collectrice**

**CONSIDÉRANT** la démarche conjointe de la Municipalité de Saint-Adelphe (résolution 2019-03-62) et de la Municipalité de Saint-Ubalde (résolution 2019-03-73), concernant une demande de prise en charge complète des routes municipales reliant les deux municipalités, (soit de la Rue du Moulin à Saint-Adelphe jusqu'à la route 363 située à Saint-Ubalde);

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité :

Que les membres du Conseil municipal de Saint-Adelphe, conjointement avec ceux du conseil municipal de Saint-Ubalde, autorisent les maires, ainsi que les directions générales, à effectuer les représentations nécessaires et appropriées auprès du ministre des Transports du Québec M. François Bonnardel, de la ministre Madame Sonia Lebel députée de Champlain, de M. Vincent Caron député de Portneuf et de Madame Andrée Laforest ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et ce, pour et au nom du conseil municipal de chacune de ces municipalités.

**Adopté**

- **Appui à la demande de Mme Bibiane Fourcaudot auprès de la C.P.T.A.Q. visant l'aliénation d'une parcelle de terrain (échange d'une superficie de terrain de 148,3 m<sup>2</sup> lui appartenant) pour deux autres parcelles appartenant à M. Serge Gervais (superficie de 502,60 m<sup>2</sup>) et visant aussi une utilisation à une fin autre que l'agriculture, dans le but de régulariser les titres de propriété suite à la réforme cadastrale**
- **Désignation de M. le maire Paul Labranche pour représenter la municipalité au souper Val-Notre-Dame qui aura lieu le 25 mai 2019 à Hérouxville (au bénéfice de Rendez-vous familial Pointe St-Charles sous la présidence d'honneur de Mme la ministre Sonia Lebel); que ce souper au coût de 125 \$ se veuille une source de financement majeure dans le maintien de la mission de l'organisme, soit de permettre l'accessibilité aux vacances à des familles à faibles revenus, aux personnes handicapées, ainsi qu'à la promotion du tourisme social pour les nouveaux arrivants.**
- **Prêt gratuit de la salle municipale et du réfrigérateur à Mesdames Anne-Marie Denis et Annie Gagnon pour l'activité Les petits entrepreneurs qui se tiendra le 15 juin prochain.**
- **Adhésion au Programme de classification horticole des Fleurons du Québec pour les années 2019 à 2021 et ce, au tarif triennal de 784 \$.**
- **Aide financière au montant de 250 \$ versée à la Société d'histoire de Saint-Adelphe qui a préparé un programme d'activités qui se tiendront dans la municipalité le 23 juin 2019, dans le cadre de la Fête nationale du Québec et ce, en collaboration avec la Communauté Saint-Cœur-de-Marie.**

**RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN MAI 2019 (SUITE)**

- *Demande au Ministère des Transports du Québec de procéder à la réfection du pavage sur les entrées donnant accès au pont Odile-Germain-Perron, ainsi que sur le tablier du pont.*
- *Acceptation du rapport financier 2018 et du rapport du vérificateur externe de la Municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018, le tout préparé par la Firme comptable Désaulniers, Gélinas et Lanouette, s.e.n.c.r.l.*
- *Période estivale la plus favorable pour la réfection du platelage du pont du rang Price*

**CONSIDÉRANT** que le Ministère des Transports a informé la Municipalité de Saint-Adelphe de son intention de procéder à des travaux de réparation du platelage du pont du rang Price au cours de l'été 2019 et qu'il souhaite connaître les dates les plus favorables pour l'exécution des travaux (structure P-01551) ;

**CONSIDÉRANT** que le susdit ministère évalue la durée des travaux sur une période de 3 semaines;

**CONSIDÉRANT** que plusieurs producteurs agricoles habitent du côté sud-est de ce pont et qu'ils doivent accéder à leur terre quotidiennement (ensemencement, moisson dans les champs, arrosage des terres, etc) ;

**CONSIDÉRANT** que les familles habitant dans le rang Price sont situées du côté sud-est de ce pont;

**CONSIDÉRANT** qu'au cours de l'été, des travailleurs de la forêt et des compagnies forestières exécutent des travaux du côté sud-est du pont ;

**CONSIDÉRANT** que des véhicules de livraison fournissent des services quotidiens à des entreprises situées du côté sud-est du pont (producteurs laitiers et de volailles);

**CONSIDÉRANT** que les services de sécurité offerts à la population de ce rang seront fragilisés durant la période des travaux (Sûreté du Québec, ambulances, service incendie);

**CONSIDÉRANT** que par mesure de sécurité et pour faciliter l'accès d'un côté à l'autre du pont, la Municipalité souhaiterait qu'une passerelle pour piétons soit installée durant la période des travaux, ce qui offrirait une option de dépannage aux automobilistes résidant dans ce rang, lesquels pourraient récupérer un véhicule laissé de l'autre côté du pont ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu :

*Que la Municipalité de St-Adelphe informe le Ministère des Transports que la période la plus favorable pour minimiser les effets négatifs résultant de la fermeture du pont du rang Price serait du 7 juillet au 13 juillet 2019.*

*Que la Municipalité demande au Ministère des Transports de procéder à l'installation d'une passerelle piétonnière pour la période durant laquelle seront réalisés les travaux de réparation du pont.*

**Adopté**

**SÉANCES PUBLIQUES M.R.C. MÉKINAC, MUNICIPALITÉ ST-ADELPHE,**

*La prochaine séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe se tiendra le lundi 3 juin 2019 à 20 h. Cordiale bienvenue aux intéressés!*

*La prochaine séance publique de la M.R.C. de Mékinac aura lieu le mercredi 19 juin 2019, à 20 h.*

*Cordiale bienvenue aux personnes intéressées!*



***PENSÉE DU MOIS***

*Le sens de la vie est de trouver votre don. Le but de la vie est de le partager.*

*(William Shakespeare)*



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELPHÉ**

**RECETTES ET DÉPENSES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<u>RECETTES</u>		<u>DÉPENSES</u>	
Taxes	1 084 357	Administration générale	394 543
Paiement tenant lieu de taxes	7 388	Sécurité publique	206 944
Transferts	229 601	Transport	532 915
Services rendus	24 931	Hygiène du milieu	325 096
Autres revenus	73 986	Santé-Bien-être OMH	9 384
		Aménagement, urba	68 086
		Loisirs culture	82 006
		Frais de financement	29 900
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 420 263</b>	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>1 648 874</b>
Excédent (déficit) de l'exercice	197 662		
Moins : revenus d'investissement	(15 000)		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales: (212 662)</b>			
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>			
Amortissement des immobilisations	268 258		
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Remboursement de la dette à long terme	(10 097) (capital dette)		
Affectations			
Activités d'investissement	(29 710) (Investissements)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	5 608		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>21 397</b>		
Surplus accumulé au 31/12/2018	226 676		

**ASSOCIATION DES PERSONNES MALENTENDANTES DE LA MAURICIE**



Saviez-vous qu'il existe des produits autres que vos appareils auditifs, spécialement conçus pour les personnes vivant avec une perte d'audition? Vous n'entendez pas bien tous les sons qui sont émis autour de vous?

Plusieurs aides de suppléance à l'audition peuvent améliorer votre qualité de vie telles que :

Émetteur de détection de fumée; détecteur de la sonnerie du bouton ou carillon de porte; détecteur intercom qui permet d'avertir qu'un invité est à la porte; émetteur d'alarme pour bébé avec émission d'un signal; détecteur de sonnerie de téléphone; amplificateur portable pour téléphone; téléphone adapté qui augmente le volume à plus de 50 décibels; pagette vibrante; vibreur placé sous l'oreiller ou le matelas qui prévient lorsqu'un de vos appareils se déclenche; avertisseur lumineux; système infrarouge et système MF qui permet d'ajuster le volume de la télévision sans déranger l'entourage; etc...

Le programme québécois des aides auditives s'applique aux personnes couvertes par le Régime d'assurance maladie du Québec, qui ont une perte auditive et répondent aux critères d'éligibilité. Pour connaître ces critères voir le site [www.ramq.gouv.qc.ca](http://www.ramq.gouv.qc.ca).

Info : Association des personnes malentendantes de la Mauricie (819) 370-3771.

Site web [www.apmm-mauricie.com](http://www.apmm-mauricie.com). Située au 875, boul. des Récollets, Bureau à 225 Trois-Rivières.

## ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES VALLÉE-DE-LA-BATISCAN

**Concert-bénéfice :** Des étudiants du Conservatoire de Musique de Trois-Rivières vous enchanteront avec leurs instruments allant du classique au populaire.



15 \$ le billet en vente à nos bureaux, ou auprès des membres de l'équipe.  
Billets disponibles sur place également. Au profit de notre association.

**Dimanche 2 juin à 14h.** (Portes ouvertes à 13h30) Église St-Luc-de-Vincennes.  
Gratuit pour les 16 ans et moins.

**Café-rencontre:** Rester amoureux malgré la maladie. Le Centre collégial d'expertise en gérontologie procède à une recherche sur le lien d'attachement en contexte de proche aidance. Vous échangerez sur les changements que provoque la maladie dans le couple, les défis d'être dans une relation d'aide et amoureux.



**MARDI 4 juin à 13h15.** 660, rue Principale Local 1, St-Luc-de-Vincennes.

**JEUDI 6 juin à 13h15.** 301, rue St-Jacques Local 217, Ste-Thècle.

Les proches aidants de 50 ans et plus en couple avec la personne aidée seront invités à répondre à un questionnaire afin de contribuer à la recherche.

**Conférence Proche aidant au masculin :** Journée de ressourcement et d'information dédiée aux hommes exclusivement; nous proposons une conférence en matinée, suivie d'un dîner froid et d'une possibilité de jouer au golf. Transport et répit gratuits disponibles. Petit bar sur place et tirage de prix de présence. 15 \$ par personne (incluant conférence, repas, transport). Bienvenue aux hommes proches aidants ou bénévoles.

**Dimanche 9 juin de 9h45 à 14h. Réservation obligatoire avant le 5 juin.**

Au Club de golf St-Rémi 660, Chemin St-Charles Lac-aux-Sables.

**Assemblée générale annuelle:** Bilan 2018-2019, états financiers, rapport d'activités, ainsi que les priorités pour 2019-2020. Élection des membres du conseil d'administration. Ceux qui le souhaitent pourront nous manifester leur intérêt.

**Jeudi 20 juin à 13h15.** Centre Robert Crête, 51, St-Louis, St-Séverin.

Confirmez votre présence, s.v.p. Tirage de prix de présence.

**Après-midi jeux de société:** Venez partager du bon temps avec nous. Choix varié de jeux, mais vous pouvez en apporter de la maison. C'est la dernière activité pour l'été.

**Mardi 25 juin à 13h15.** 660, Principale, Local 1, St-Luc-de-Vincennes.

**Jeudi 27 juin à 13h15.** 301, rue St-Jacques Local 217, Ste-Thècle.

Devenez membre (5 \$) et recevez gratuitement notre programmation tous les mois et un accès privilégié à tous nos services incluant nos programmes de répit. (Certains critères s'appliquent.)

INFO : 418-289-1390. Sans frais 1 855-284-1390.

## COLLECTE ORDURES, RÉCUPÉRATION



À noter que depuis le **jeudi 16 mai 2019**, la collecte des ordures domestiques se fait à toutes les semaines et ce, jusqu'au **jeudi 10 octobre 2019**.

Pour la récupération, les prochaines dates seront les **jeudis 6 juin et 20 juin 2019**.

**L'ÉCO-CENTRE OUVRE SES PORTES TOUS LES SAMEDIS DE 8H À MIDI ET CE, JUSQU'AU 2 NOVEMBRE 2019.**



## VEUX DE BONNE FÊTE À NOS GENS



Nos meilleurs vœux à des résidents et résidentes qui célèbrent un anniversaire de naissance en juin. Bons souhaits à :

19 juin : Robert Rodrigue

21 juin : Léo-Paul Bureau

24 juin : Jacqueline Perron-Gauthier

29 juin : Pierre-Paul Boulay

Joyeux Anniversaire!

## FEMMES DE MÉKINAC

**lundi 17 juin 2019** : De 11 h 30 à 14 h 30 Pique-nique au Parc St-Jean Optimiste de Ste-Thècle. Apportez votre lunch.



**Lundi 24 juin 2019** : **Congé de la Fête nationale.** Besoin d'aide urgente durant notre absence? Contactez le CSSS Vallée-de-la-Batiscan au (418) 365-7555 / 811 ou SOS Violence conjugale au 1-800-363-9010.

*Julie Bordeleau*, agente de promotion, Réservations ou infos: 418-289-2588.

## DÉMÉNAGEMENT



Pour la bonne administration de la municipalité, il est important d'aviser la municipalité et la commission scolaire de tout changement d'adresse postale.

De plus, les propriétaires doivent informer le secrétariat municipal, de l'arrivée de nouveaux locataires, ou de la fermeture d'un loyer.

Municipalité : 418 322-5721 (poste 1)

Commission scolaire : 1-888-711-0013

## ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES ACTIVES DE MÉKINAC



L'APHA Mékinac, organisme qui œuvre pour l'intégration et la défense de droits des personnes adultes vivant en situation d'handicap, vous invite à ses activités.

L'APHA Mékinac a pour mission de soutenir et encourager les personnes handicapées en créant et en mettant en œuvre des programmes d'intégration récréatifs, éducatifs et sociaux adaptés à leur condition. Informer et sensibiliser la population aux besoins de ces personnes vivant dans la MRC de Mékinac.

**Calendrier des activités** : JUIN 2019.

**Mercredi 5 juin** : Activités de sensibilisation dans le cadre de la semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH).

**MERCREDI 13 juin**: Sortie. Visite du magasin général Lebrun à Maskinongé, ainsi que du Musée Gilles Villeneuve à Berthierville. Par la suite, souper au resto.

De retour en août. Bon Été !!!

APHA 301, rue St-Jacques no 210 Ste-Thècle 418 289-3630.

## SINCÈRES REMERCIEMENTS

*Sa vie se résume en 75 années d'amour, de dévouement et de tendresse envers toutes les personnes qui l'ont côtoyée.*



1944 - 2019

*Merci de tout cœur à tous les parents et ami/e/s qui nous ont apporté leur réconfort lors du décès de Madame Diane Perron, soit par des offrandes de messes, affiliations de prières, fleurs, cartes, dons à la Fabrique de Saint-Adelphe, visite au salon ou assistance aux funérailles.*

*Ses fils : Sylvain (Hélène) et Marc (France);*

*Ses petits-enfants : Audrey (Kevin), Samuel, Sophie-Rose, Anne-Julie (Raphaël);*

*Ses arrière-petits enfants : Arielle et Logan.*

*Ses sœurs : Nicole (feu Réjean) Gaston, Claudette (Normand) et Lisette (Michel);*

*Ses frères : Ronald (Céline), Guy-Paul (Ghislaine), Raymond (Line),*

*Mario (Johanne) et André (Diane);*

*Les filles de Marcel Charest : Guylaine (Alain) et Chantal.*

*Les fils de Marcel Charest : Christian (Sylvie), Roger (Josée) et Normand (Line);*

*Ainsi que tous les autres membres des familles Perron, Lefebvre et Charest.*

### CONGÉ FÉRIÉ (FÊTE NATIONALE)

Bureau de poste:

Il n'y aura pas de service postal le lundi 24 juin.

Bon congé à chacun et chacune d'entre vous!

*Chantal Guay, Maître de poste*

Caisse populaire:

La caisse sera fermée également le lundi 24 juin.

Bonnes vacances et Bel été à tous les membres!

La direction et le personnel

Municipalité : Les bureaux municipaux seront fermés le lundi 24 juin.

Heureuse Fête nationale et Bon repos!

*Daniel Bacon, Gisèle Thiffault, Jean-Philippe Drolet et Guy Perron.*



### RUES PROPRES



Tondre le gazon avec la chute tournée vers l'intérieur d'un parterre permet de garder nos rues propres et nos égouts pluviaux libres de détritiques qui s'y accumulent.

Lors de la décomposition des rognures de gazon, les éléments nutritifs sont relâchés dans le sol et réabsorbés par la pelouse.

De plus, les rognures de gazon sont composées d'une grande proportion d'eau qui retourne ainsi à la pelouse. Cet apport de matière organique enrichit le sol et améliore sa capacité à retenir l'eau.

En maintenant le gazon à 8 cm (3 po $\frac{1}{4}$ ), les brins d'herbe font de l'ombrage aux racines, ce qui diminue l'évaporation.

## ***SINCÈRES REMERCIEMENTS***



1935 - 2019

*« On ne doit garder du passé que les plus doux souvenirs. »*

*Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de Monsieur Marcel Guimond, les membres de sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, l'envoi de fleurs, de cartes et de dons se sont associées à leur peine.*

*Merci.*

*Ses enfants Jacques (Martine), Gérard (Hélène),*

*Denise (Yvon) et Gilles (Luc).*

*Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.*

### **TIRAGE DE LA MUNICIPALITÉ (JOURNÉE DES FAMILLES)**

La Municipalité de Saint-Adelphe vous fait part du résultat des tirages qu'elle a réalisés lors de la tenue de la Journée des Familles le 11 mai dernier.

Deux prix consistant en un bon d'achat de 25 \$ chacun, échangeables dans un commerce de la municipalité de Saint-Adelphe, ont été remis à :

Annie Desaulniers de Saint-Tite et Nicole Perron de Saint-Adelphe.

Félicitations aux heureuses gagnantes!



### **PROJET QUALITÉ DE L'EAU DES PUIXS PRIVÉS**



La Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA) invite les citoyens à faire analyser gratuitement leur eau de consommation provenant d'un puits privé cet été.

Grâce au soutien financier du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) du ministère des Affaires municipales, plus de 500 propriétaires de puits privé pourront obtenir une analyse gratuite de l'eau du puits de leur résidence pour savoir si celle-ci contient des chlorures, des nitrates ou des coliformes tel que E. Coli.

L'objectif principal du projet est de sensibiliser, éduquer et accompagner les propriétaires de puits privé de la Mauricie quant à une meilleure gestion de leur puits. Une caractérisation hydrogéologique réalisée par l'Université de Trois-Rivières entre 2009 et 2013 a démontré que près de 40% des puits domestiques du sud-ouest de la Mauricie ne respectaient pas les normes en ce qui concerne la contamination bactériologique.

« Ce projet aura des répercussions positives sur les milieux de vie et la santé des citoyens de la région, ainsi que sur les écosystèmes naturels, puisqu'il vise l'amélioration de la qualité de l'eau potable des puits privés, via une meilleure gestion des sources de contamination autour des puits » souligne Francis Clément d. g. de l'OBVRLY.



Les propriétaires de puits privé désirant participer au projet peuvent s'inscrire via un formulaire disponible sur Internet au [www.obvrly.ca](http://www.obvrly.ca) ou par téléphone auprès de la coordonnatrice du projet au numéro 819 498-3033, poste 2225. La date limite pour s'inscrire est le 31 mai 2019.

Source : Lison Pakula, coordonnatrice

## ACTIVITÉ AMICALE DE SCIE MÉCANIQUE



La Société historique de St-Adelphe fera revivre une autre activité fort appréciée par le public-spectateur, soit une ACTIVITÉ AMICALE DE SCIE MÉCANIQUE.

Cet événement qui a déjà été tenu à au moins deux reprises dans le passé et qui attire à chaque fois une foule nombreuse, sera recréé le DIMANCHE 23 JUIN 2019 dans le cadre de la fin de semaine de la Fête nationale.

Une partie importante de notre économie reposait autrefois sur l'exploitation forestière et de nombreux bûcherons de chez nous ont connu l'époque pénible des camps forestiers où il fallait trimer dur pour gagner sa vie loin de la famille.

On sait qu'il y a des travailleurs qui pratiquent encore ce dur métier en période hivernale, surtout pour du bois de chauffage ou des billots et ce sera une façon de leur rendre hommage à travers un concours amateur de coupe de billots comme il s'en fait dans quelques coins de la province.

Cette activité s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes et, à chaque fois, les participantes qui rivalisent avec les hommes, s'en tirent avec honneur.

Nous attendons une quarantaine de participant(e/s) dont des amateurs de scie de chez nous qui font belle figure dans cette rencontre que nous voulons plus amicale que compétitive.

Ce projet repose sur le travail apprécié de quelques généreux(ses) bénévoles qui vaqueront au montage de la plateforme, à la coupe, au transport et à la préparation des billots, à l'inscription et au chronométrage.

Un service de restauration sera sur place. Merci à la Municipalité pour son support financier et sa collaboration.

DATE : DIMANCHE 23 JUIN

ENDROIT : CENTRE MULTIFONCTIONNEL

INSCRIPTION : 15 h

DÉBUT DE LA COMPÉTITION : 16 h



NOTE : Si possible, s'équiper des vêtements de sécurité de base car l'organisation n'est pas responsable des accidents.

Classes de cc. : (0-40) (0-50) (0-60) (0-80) (Open) (Modifié).

Bienvenue à tous!

*Jacques Thiffault*, Société historique de St-Adelphe 418- 322-5806

*Guy-Paul Jacob* 418 365-7016;

*Denis Francoeur* 418-322-5976.

## ST-ADELFORCE 2019



Le Comité St-Adelforce prépare sa nouvelle édition qui se tiendra dans la municipalité les **28 juin, 29 juin et 30 juin 2019**.

La vente de billets, sous forme de contribution volontaire, est présentement en cours pour aider au financement de l'événement. Le tirage se tiendra le dimanche 30 juin.

Les billets au coût de 5 \$ chacun sont présentement disponibles. Vous serez sollicités par nos vendeurs(euses); nous vous remercions à l'avance pour votre encouragement.

1<sup>er</sup> prix : 2 500 \$;                      2<sup>e</sup> prix : 1 000 \$;                      3<sup>e</sup> prix : 500 \$;

4<sup>e</sup> prix : Bon d'achat 300 \$ G.A. Automobiles St-Tite.    5<sup>e</sup> prix : Bon d'achat 250 \$ Le Mercier St-Tite.

6<sup>e</sup> prix : Bon d'achat de 100 \$ chez Ameublement Brandsource Paquin.

7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> prix : 25 \$.

## INVITATION À TOUS AU DÎNER DE LA FÊTE NATIONALE



Dans le cadre de la Fête nationale, la Fabrique Saint-Cœur-de-Marie (Saint-Adelphe) vous invite le **23 juin** prochain à un dîner communautaire à la salle municipale de Saint-Adelphe.

À compter de midi, un dîner de fèves au lard sera servi, incluant salade, dessert et breuvage (thé, café et jus).

Coût par personne : 10 \$. Les billets pour le dîner seront vendus à l'avance par des bénévoles, ou vous pourrez les obtenir auprès de Gilles Gagnon 418 322-5858, ou de Claude Thiffault 418 322-5999.

Vous êtes attendu en grand nombre. Cordiale bienvenue!

Durant la journée, un jeu de mini-putt mobile sera installé sur le plancher de la patinoire du centre multifonctionnel, pour jeunes et moins jeunes. (Activité gratuite).

Suivra l'activité de scie mécanique à 16 h.

## FABRIQUE SAINT-CŒUR-DE-MARIE (SAINT-ADELPHE)

**Fête des Pères** : Messe le 16 juin à 10h30. Tous les hommes sont invités à cette célébration qui nous permettra de prendre un temps pour exprimer notre amour et notre gratitude à ces hommes qui travaillent tant pour notre confort. Un petit présent sera remis à chacun de nos hommes présents.

Bonne Fête Papa xxx



**Messe pour la fête Nationale** : Messe le 23 juin à 10h30, en hommage à nos pionniers, pionnières, volée de cloches, chant de la chorale. Venez en grand nombre.

**Vacances** : Le bureau de l'église sera fermé du 15 juin au 15 août pour la période de l'été. Pour urgence funéraire, veuillez communiquer avec Mme Carmen Gagnon au 418-322-5931.

Pour les registres de mise en terre, avertir Mme Thérèse Gagnon deux (2) semaines à l'avance au 418-322-5707.

**1<sup>er</sup> anniversaire** : À l'occasion du premier anniversaire de la paroisse Saint-Coeur-de-Marie, une messe sera célébrée à St-Adelphe par Mgr Pierre-Olivier Tremblay, évêque auxiliaire, le 9 juin à 10h30. Pour cette occasion, toutes les églises du regroupement seront fermées. Après la messe, un vin sera servi à l'arrière de l'église où vous pourrez vous entretenir avec Mgr Tremblay. Nous vous attendons en grand nombre.

Bonnes vacances et soyez prudent!

*Suzanne Tessier, secrétaire*

## SOIRÉE BINGO DU CENTRE DE LOISIRS DE SAINT-ADELPHE



Au profit du Centre de Loisirs de Saint-Adelphe inc., une soirée de BINGO se tiendra à la salle municipale de Saint-Adelphe située au 150, rue Baillargeon, le **SAMEDI 22 JUIN 2019, à 19h.**

Cette activité s'adresse aux adultes seulement.



Brevages, grignotines et permis d'alcool sur place! Prix en argent seulement!!!

L'achat d'une carte de 9 faces est le minimum pour jouer, au coût de 12 \$.

Cartes supplémentaires et tours spéciaux!

Cordiale Bienvenue!

*Isabelle Dupras et Guylaine Trudel Centre de loisirs*



## NOTES HISTORIQUES

### LES INTERDITS DE L'ÉGLISE.



Pendant des décennies, l'Église catholique a agi comme gardienne de la morale dans la société québécoise. Les ecclésiastiques n'hésitaient pas à condamner en chaire ce que la religion considérait comme péché ou comme reproches.

En décembre 1923, une lettre du cardinal Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, recommandait ce qui avait été formulé lors du synode diocésain tenu les 10 et 11 octobre de cette année là. Sa lettre mettait en garde contre le mauvais théâtre avec menaces de condamner certaines salles de cinéma, prohibait absolument les danses courantes, condamnait les modes féminines et recommandait la lecture des bons journaux. Les danses interdites étaient spécifiées comme le tango, le fox-trot, le turkey-trot, le camel-trot, le one-step, et autres du même genre perçues comme occasions prochaines de péché. Toute personne qui s'exercerait à ces danses ou les laisserait danser dans sa maison se rendrait coupable d'un péché grave de désobéissance.

Au printemps de 1925, l'évêque de Trois-Rivières Mgr Laflèche transmet une lettre dans laquelle il s'oppose à l'octroi de permis pour la vente d'alcool en milieu rural. Il demande aux citoyens de ne pas appuyer l'établissement de taverne dans leur village car les tavernes sont des fléaux lamentables, ruinant la santé et l'intelligence, compromettant la paix familiale, faisant perdre temps et argent et représentant un scandale pour l'enfance et la jeunesse.

Le sport représenterait aussi un danger moral puisque c'est à lui que s'est attaqué l'évêque de Nicolet, Mgr Albini Lafortune en février 1939. Dans sa lettre pastorale, il met les fidèles en garde contre les dangers moraux associés aux sports comme le ski, la raquette et le patin. Ces dangers existent quand des personnes des deux sexes les pratiquent en commun. Ces expéditions et tournois de sports se changent trop facilement en des rencontres malsaines ou du moins dangereuses et imprudentes du point de vue soit de la tempérance, soit de la pureté des mœurs. Les habits de sport étaient aussi portés à l'attention des fidèles et l'évêque demande aux skieuses, raquetteuses et patineuses de se présenter dans une tenue qui permette de paraître devant quelques personnes de distinction.

En 1924 cette fois, les curés des paroisses de Trois-Rivières et de Cap-de-la-Madeleine s'expriment contre le travail du dimanche dans les usines et protestent contre l'attitude des compagnies de pulpe et du papier sur la question du travail le dimanche. La Loi de Dieu et celle de la province, de même que la dignité des ouvriers étaient évoquées pour justifier une disponibilité complète des travailleurs le Jour du Seigneur.

*Jacques Thiffault, président Société d'histoire*

## POUR LA SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX



Les employés municipaux doivent exécuter à l'occasion des travaux publics sur les rues du périmètre urbain et sur les chemins municipaux (réparations de chemins, travaux de rapiéçage d'asphalte, vidange des regards d'égout, nettoyage du réseau aqueduc, changement de ponceaux, etc...).

Pour assurer leur sécurité, il est demandé aux conducteurs de véhicules de créer un corridor de sécurité **en ralentissant**, puis **en vous éloignant** le plus possible du travailleur et de son véhicule municipal immobilisé, après vous être assuré de pouvoir le faire sans danger.

Au besoin, immobilisez votre véhicule pour ne pas mettre en péril la vie ou la sécurité des employés municipaux. Respectez ceux qui travaillent pour vous.



## FADOQ SAINT-ADELPHÉ

Souper mensuel: Le souper pour souligner la Fête des Mères et la Fête des Pères a eu lieu le 17 mai dernier et nous avons eu 50 participants. Merci aux personnes présentes. Un immense merci également à Messieurs Renald Trépanier, Denis Asselin et Guy-Paul Germain pour leur prestation musicale très appréciée et des plus divertissantes.

Pétanque: Cette activité se déroule sous l'abri multifonctionnel (préau dans le parc municipal). Les membres de la FADOQ sont invité/e/s à se joindre au groupe de joueurs les mardis à 13h30 et les mercredis à 18h30.

Relâche des activités: Les activités du club sont suspendues pour les mois de Juin, Juillet et Août.



Nos activités reprendront en octobre avec le renouvellement de l'adhésion et nous vous soumettrons le calendrier à ce moment là.

Assemblée générale annuelle: Je remercie chaleureusement tous les membres pour la confiance témoignée à mon égard lors de l'assemblée générale tenue le 7 avril dernier.

Le Conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances et prudence durant vos activités estivales!

*Bernita Tétrault, présidente et le Conseil d'administration*



## BIBLIOTHÈQUE

Suite à l'échange de livres avec le Centre régional de service aux bibliothèques publiques (Mauricie), plusieurs nouveaux titres vous attendent. Venez les découvrir.

Nouveautés du mois:  
*À l'ombre de la mine Tome 2* de Jean Lorrain  
*Abigaël : messagère des anges* de Marie-Bernadette Dupuy  
*La goûteuse d'Hitler* de Rosella Postorino  
*Le tribunal de la rue Quirion* de Guillaume Morrissette

Tirage: Félicitations aux gagnants du tirage offert par la bibliothèque lors de la Journée des familles :

Arnaud Guévin de Saint-Adelphe; Noah Genest de Saint-Adelphe  
Alexis Delisle de Saint-Adelphe; Vincent Germain de St-Tite



Femmes de Mékinac: Le 14 mai dernier, nous avons reçu l'Association des Femmes de Mékinac venue rencontrer les femmes de Saint-Adelphe. Ce fut un après-midi agréable et riche en échanges. Nous remercions toutes celles qui s'étaient déplacées pour la circonstance.

Musées: Des laissez-passer gratuits sont disponibles à votre bibliothèque pour visiter les musées en famille. Demandez-les à votre comptoir de service.

Calendrier: lundi 14 h à 16 h; mercredi 14 h à 16 h et de 18 h à 20 h; vendredi de 9 h à 11 h.

Numéro: de téléphone de la bibliothèque **418 322-5736**.

Congé Fête nationale: Veuillez prendre note que la Bibliothèque sera fermée le lundi 24 juin, jour férié.

*Bernita Tétrault, coordonnatrice*

## RÉSEAU D'ÉGOUT MUNICIPAL ET PRIVÉ

Il est **STRICTEMENT DÉFENDU** de brancher son égout pluvial (accumulation d'eau dans un sous-sol, ou provenant de gouttières et de drains installés autour d'une maison), sur le **RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE DE LA MUNICIPALITÉ, OU SUR UNE FOSSE SEPTIQUE D'UNE RÉSIDENCE PRIVÉE.**

Le processus d'assainissement des eaux n'est pas conçu pour traiter des quantités surabondantes d'eau. Ces branchements illicites créent une situation de débordement qui affecte le traitement des eaux usées.

Il est également **STRICTEMENT DÉFENDU** de jeter des mégots de cigarettes, des cotons-tiges, des tampons et serviettes hygiéniques, des guenilles, des couches, des préservatifs, des lingettes, des médicaments etc, ou de déverser du gaz, peinture, térébenthine, huiles usées ou autres produits de ce genre, dans les cuvettes de toilette ou dans les grilles du réseau d'égout municipal.

Ces produits nuisent considérablement au processus d'assainissement des eaux usées et c'est sans compter les odeurs insupportables qui se propagent dans les résidences privées lorsqu'il s'agit de solvants de toute nature. Nous comptons sur la collaboration des propriétaires d'une fosse septique ou des résidents desservis par le réseau d'égout sanitaire municipal.

## OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION MÉKINAC



Des loyers à prix modique pour personnes à faible revenu sont disponibles à la Résidence de la Rive, située au 80, rue du Moulin à Saint-Adelphe (H.P.R.).

Des conditions s'appliquent. Pour obtenir de l'information, veuillez communiquer avec Monsieur Marc-André Moreau, directeur, au numéro 418 289-4033.

## DÉBRIS OU VIEUX MEUBLES JETÉS DANS LES FOSSES OU DANS LA NATURE

Il est formellement interdit de jeter des débris de toutes sortes tels des matelas, rebuts de construction, ou tous types d'encombrants dans les fossés de la municipalité ou dans la nature.



Il est également interdit de venir les déposer près de la barrière d'entrée donnant accès à l'écocentre, en dehors des heures d'ouverture. Veuillez les apporter le samedi matin entre 8h et midi à l'écocentre municipal situé au 191, rang Sud-Est. Merci de votre bienveillante collaboration!

## GAZON ET PLANTES



Soucieuse de l'environnement, la Municipalité de St-Adelphe invite les citoyens à venir déposer leurs résidus verts : feuilles, gazon et plantes à deux endroits désignés, soit au 150 rue Baillargeon, à l'arrière de l'hôtel de ville, dans une remorque prévue à cet effet, ou directement au 420, rang St-Joseph à St-Adelphe, à la Ferme Jalico inc. (Jacques Gauthier propriétaire).

Pour assurer la propreté des lieux, on demande aux résidants de vider le contenu de leurs sacs à l'endroit précis où seront recueillis le gazon, les feuilles et les plantes et de rapporter les sacs vides avec eux, ou de les déposer dans le bac placé à proximité.

La matière entreposée produira un excellent compost qui servira à améliorer la structure et la fertilité des sols.